

# Résumé non technique de l'étude d'impact

## 1. Objectifs et contenu de l'étude

Le présent document constitue le résumé non technique (RNT) de l'étude d'impact du projet de bâtiment logistique et bureaux associés à Lambres-les-Douai et expose, principalement, les incidences prévisibles de l'installation sur son environnement en mode de fonctionnement normal et les mesures d'évitement, de réduction ou compensatoires associées.

Son contenu est conforme à l'article R512-8 du Code de l'Environnement.

## 2. Périmètre de l'étude, présentation du projet

La société GOODMAN France projette la construction du bâtiment nommé « C1 » d'environ 98 700 m<sup>2</sup> d'emprise au sol (et 126 000 m<sup>2</sup> de surface utile, qui sera destiné à une activité de logistique (stockage et préparation de commandes).

Le projet s'insère au sein de la ZAC de « Lambres et Cuincy », sur la commune de Lambres-les-Douai, dans le département du Nord (59) et sur laquelle seront notamment implantés deux autres bâtiments de logistique d'une emprise moindre.

Figure 1 : Localisation du site (source : Géoportail)



L'état initial de l'étude d'impact du projet a identifié que l'occupation de l'emprise du site est de caractère agricole : il présente en grande partie une zone de friches (notamment après fouilles archéologiques) et présente encore une zone de culture au sud (cf. cartographie de l'étude faune-flore).

L'entrée du site pourra s'effectuer par 2 accès :

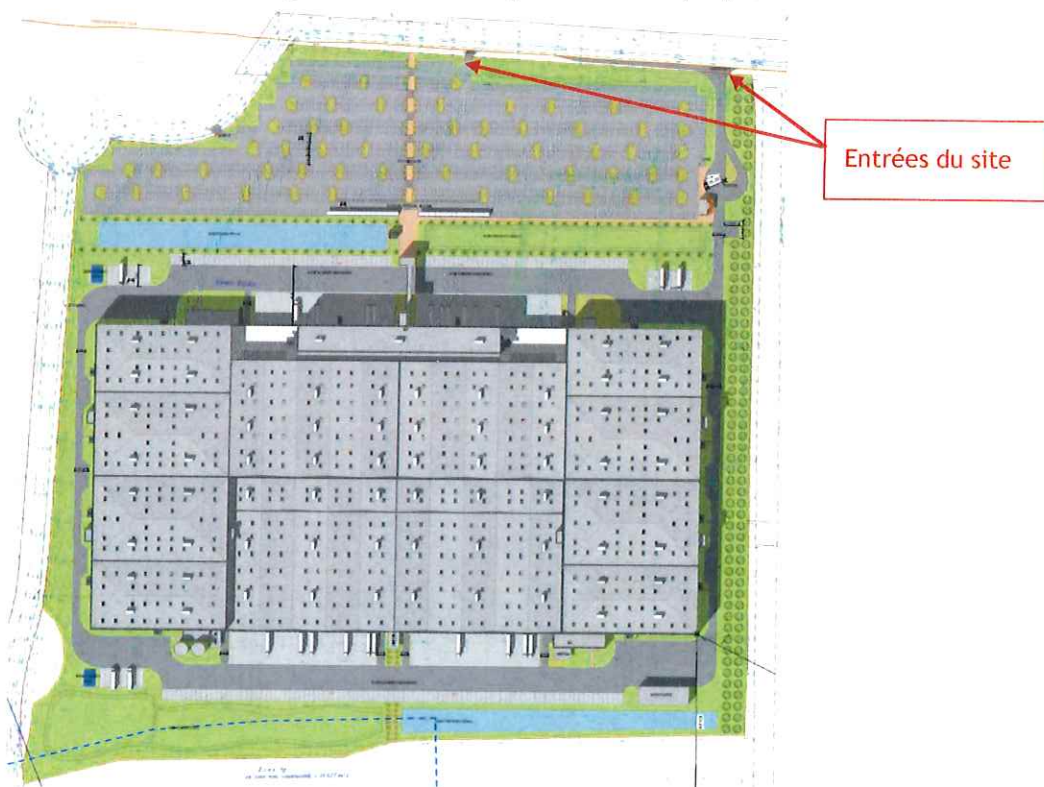
- accès sud depuis la RD 650, puis la voie de desserte existante du site Renault et des futurs établissements qui s'implanteront sur la ZAC ; un 3e rond-point sera créé dans ce cadre,
- accès nord-est depuis la RD 621 puis la voie de desserte (existante) du site Renault et des futurs établissements qui s'implanteront sur la ZAC.

La superficie d'implantation du projet est au total environ 233 900 m<sup>2</sup> (emprise foncière), dont :

- 98700 m<sup>2</sup> d'emprise au sol,
- 49100 m<sup>2</sup> d'espaces verts (y compris bassins d'infiltration),
- 78 900 m<sup>2</sup> de voiries parking VL et parking PL,
- ainsi que 2 bassins de rétention représentant : 7300 m<sup>2</sup>.

La figure suivante présente le plan masse du projet :

**Figure 2 : extrait du plan masse du projet**



Les marchandises accueillies seront principalement composées de vêtements, chaussures et accessoires de mode.

Un résumé des principales caractéristiques des futurs procédés est proposé ci-après :

- cellules de stockage : surface total d'environ 41 280 m<sup>2</sup>, concernée par la réglementation « Entrepôts » (rubriques 1510, 1530, 1532, 2663-2 des ICPE) :
  - 1510 : le volume total de l'entrepôt sera de 741 240 m<sup>3</sup>, les quantités maximales stockées de 46 656 t,
  - 1530-1532 : volume total maximum de 139 536 m<sup>3</sup>,
  - 2663-2 : volume total maximum de 116 280 m<sup>3</sup> ;
- zone ateliers : surface totale de 70 325 m<sup>2</sup>, zone uniquement soumise au code du travail, mise en œuvre de convoyeurs et chaines de préparations de commandes,
- autres surfaces diverses : d'autres locaux et zones diverses seront dédiées aux équipements connexes à l'activité (locaux techniques : sprinkler, charge des batteries de chariots, TGBT, compresseurs, aire à palettes), ou nécessaires au personnel (locaux sociaux dont réfectoire, bureaux...).

### 3. Analyse de l'état initial du site et de son environnement

Une synthèse de l'état initial de l'environnement du site est proposée ci-après :

Tableau 1 - Synthèse de l'état initial de l'environnement

Compartiment environnemental	Eléments principaux de l'état initial de l'environnement
Milieu humain	L'habitation la plus proche est située à 200 m au sud-est du terrain projeté pour l'entrepôt. D'autres groupements d'habitations, une salle de cérémonie ainsi qu'un restaurant sont situés à 500 m environ.
Proximité des activités	Le terrain est situé dans une ZAC sur laquelle sont projetées des activités diverses. Actuellement, le bâtiment d'activité le plus proche est l'usine Renault, à 350 m au nord.
Agriculture	Le site présente actuellement des parcelles à vocation agricole (encore cultivées au sud) et portent les stigmates de fouilles archéologiques récentes (friches).
Trafic/axes routiers	Le site du projet de l'entrepôt logistique est situé à proximité de la D621 et de la D650 ; elles permettent la jonction, respectivement, à l'A1 et l'A21. Sur les voies de desserte de la ZAC, le seul trafic existant est celui généré par l'usine Renault.
Voies ferrées	La voie ferrée la plus proche est située à 1 km au sud ; la gare la plus proche, à 1,1 km au sud (gare de Corbehem)

Compartiment environnemental	Eléments principaux de l'état initial de l'environnement
<b>Réseaux</b>	Dans le cadre de la ZAC de Lambres-Cuincy, le raccordement du projet aux différents réseaux est prévu. Ce dernier comporte des branchements aux réseaux AEP, d'eaux usées, et aux réseaux électrique, gaz et télécom.
<b>Climatologie</b>	<p>La température moyenne annuelle est de 10,3 °C, et oscille entre 3,4°C (janvier) et 17,9°C (juillet) en moyenne mensuelle.</p> <p>La pluviométrie est homogène au cours de l'année, et s'élève à 723,1 mm en moyenne annuelle.</p> <p>Les vents de secteur nord-est et sud-ouest sont prédominants.</p>
<b>Topographie et morphologie</b>	D'après la carte géologique de Douai, le terrain se situe à des altitudes variant de 28 à 31 mètres. Il est globalement plat.
<b>Eaux de surface</b>	Le cours d'eau le plus proche est le canal de dérivation de la Scarpe, à 600m à l'est. Un canal d'évacuation des eaux de la station d'épuration de l'usine Renault longe également la partie Est du site.
<b>Qualité des eaux</b>	<p>Le cours de la Scarpe présente un état général globalement dégradé. L'état chimique et écologique est localement jugé moyen à mauvais, avec un potentiel chimique se dégradant.</p> <p>Cela n'est pas spécifique à la Scarpe : l'état écologique et chimique de la masse d'eau en général est jugé mauvais.</p>
<b>Hydrogéologie</b>	<p>Le site est localisé sur la masse d'eau Scarpe-Sensée ; elle subit une forte sollicitation en termes de captage, et une forte pression agricole diffuse.</p> <p>Son état général est jugé mauvais, et les environs de Douai sont identifiés comme à problème.</p> <p>Aucun captage ou périmètre de protection de captage n'est présent sur le site ou à proximité.</p>
<b>Géologie</b>	Une étude géotechnique a été menée sur le site. Les sols sont essentiellement composés de couches de limons, d'argiles et de craies, en proportions variables.
<b>Pollution des sols</b>	<p>La base de données BASOL du MEDDE ne répertorie aucun site ou sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.</p> <p>Un diagnostic des sols a été réalisé dans le cadre du projet : aucune pollution n'a été décelée sur les traceurs étudiés. L'historique du site, agricole, n'est pas de nature à impliquer des pollutions des sols non décelées lors du diagnostic.</p>

Compartiment environnemental	Éléments principaux de l'état initial de l'environnement
<b>Qualité de l'air</b>	<p>Au niveau du site du projet et à l'échelle régionale, les concentrations de particules et de dioxyde d'azote sont en diminution et en deçà des valeurs limites réglementaires en moyenne annuelle.</p> <p>A contrario, les concentrations d'ozone tendent à augmenter.</p>
<b>Bruit et vibrations</b>	<p>Le site d'implantation du projet se situe en partie dans une zone impactée par les nuisances routières de la D650, en particulier en partie sud.</p>
<b>Faune-Flore</b>	<p>Une étude faune/flore a été réalisée sur le terrain de la ZAC ; elle a permis de constater une absence de sensibilité particulière du site en matière de biodiversité, dans un milieu jugé anthropisé voire très anthropisé (cultures, urbanisation, zones économiques, etc.).</p>
<b>Zones naturelles</b>	<p>Le site de l'installation se trouve en dehors et éloigné des zones naturelles remarquables (zone Natura 2000, ZNIEFF etc...). La plus proche, une ZNIEFF de type 1, se situe à 1,8 km.</p>
<b>Paysage</b>	<p>Le paysage du site est composé de parcelles de nature agricole à l'état de friches et de culture sur une petite partie au sud de l'emprise. Ses environs sont cependant marqués par des zones d'activités, dont certaines sont en développement, et par des infrastructures routières.</p>
<b>Patrimoine culturel et vestiges</b>	<p>Aucun monument, immeuble, zone de protection ou site classé ou inscrit n'est présent sur le site ou dans ses environs immédiats.</p> <p>Les terrains du site ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique qui est maintenant partiellement terminé.</p>
<b>Sismicité</b>	<p>Le site est situé dans une zone de sismicité 2 : aléa faible au regard de la nouvelle réglementation parasismique.</p>
<b>Inondation</b>	<p>Le site n'est pas soumis au risque inondation.</p> <p>Un PPRn inondation par remontées de nappes naturelles a été prescrit en 2002 mais a été annulé en 2015.</p> <p>Une zone à forte sensibilité de risque de remontée de nappe est identifiée au sud de la parcelle.</p>
<b>Mouvements de terrain</b>	<p>Le site est en partie concerné par un risque de niveau fort de gonflement des argiles, en partie Est.</p>

Compartiment environnemental	Éléments principaux de l'état initial de l'environnement
Risques technologiques	<p>Une canalisation de gaz est située à 75 mètres au sud-ouest du bâtiment (la zone de prescriptions de part et d'autres de la canalisation est fixée à 55 mètres.)</p> <p>Les D621 et D650 et la voie ferrée au sud du site sont concernées par le risque lié au transport de matières dangereuses.</p> <p>Le département du Nord et les environs de Douai sont également concernés par un risque lié à la présence d'engins de guerre dans les sols.</p> <p>Enfin, on note la présence de 19 installations industrielles au sein du rayon d'affichage de la commune. Néanmoins, aucun PPRT n'y est prescrit.</p>
Déchets	Le site respectera les prescriptions du PREDMA du Nord, du plan de gestion des déchets du BTP du Nord-Pas-de-Calais et du PREDD Nord-Pas-de-Calais.

## 4. Analyse des effets de l'installation

### 4.1. Synthèse de l'analyse des impacts de l'installation sur l'environnement

Tableau 2 - Synthèse des impacts du projet

Compartiment environnemental	Éléments principaux d'analyse des impacts de l'installation
Milieu humain et activités économiques	<p>Le projet est éloigné des populations potentiellement sensibles (habitations, ERP), donc est peu susceptible de générer des nuisances ou impacts directs.</p> <p>En termes d'emplois, le projet pourra créer jusqu'à 3750 emplois directs et pérennes, et de nombreux emplois indirects (maintenance, fournisseurs...) Le chantier représente l'injection de plusieurs dizaines de millions d'euros dans l'économie locale sur une période de 14 mois.</p>

Compartiment environnemental	Eléments principaux d'analyse des impacts de l'installation
<b>Paysage</b>	<p>Le secteur présente déjà des activités industrielles impactant le paysage ; le projet prévoit une intégration paysagère basée sur un aménagement paysager des espaces extérieurs (pelouse rustique et plantations d'arbres et d'arbustes, haies, le long des limites, bassins d'infiltration plantés de prairie hygrophile et roselière) et sur un traitement architectural adapté (écriture des façades par bandes verticales colorées en 2 teintes de gris (clair et foncé) une teinte d'orange et du blanc, et passerelle d'accès piétonnier habillée de panneaux translucides ).</p>
<b>Faune-Flore</b>	<p>L'impact sur les espèces végétales et animales sera faible, voire très faible. La flore du site est en effet banale, et elle ne présente pas un caractère d'habitat pour des espèces patrimoniales.</p> <p>Par ailleurs le projet propose des mesures visant à limiter son impact sur la faune et la flore : intégration d'espaces verts (haies et boisements d'arbustes et de baliveaux, alignements d'arbres, bassins d'infiltration sous forme de prairies et roselières), et prise en compte de la période de nidification pour la date de début des travaux.</p>
<b>Eau (consommation, rejets)</b>	<p>Les consommations en eau de l'installation projetée seront essentiellement liées aux usages domestiques du personnel ; Elles sont estimées à environ 63 810 m<sup>3</sup>/an</p> <p>Le volume d'eaux pluviales collectées par l'installation est évalué à environ 128 564 m<sup>3</sup> par an.</p> <p>L'impact du projet sur les eaux sera faible compte tenu des mesures mises en place (réseaux séparatifs : réseau EU, réseau EP de toiture et EP de voiries séparés, bassins de rétention munis de pompes de relevage dont la coupure électrique permet de confiner une pollution accidentelle, traitement avant infiltration, infiltration de toutes les eaux pluviales sur le site...)</p>
<b>Pollution des sols</b>	<p>D'une manière générale, les dispositions prévues pour éviter toute pollution accidentelle des sols sont semblables à celles prises pour la protection des eaux.</p> <p>En fonctionnement normal des installations, le risque de pollution des sols sera donc négligeable.</p>
<b>Air et odeurs</b>	<p>D'après les estimations proposées, l'impact du trafic projeté sur la qualité de l'air régional est faible pour tous les indicateurs (inférieur à 0,6% pour les polluants estimés (hors GES)).</p> <p>L'exploitation du site n'est pas susceptible d'être à l'origine d'odeurs.</p>

Compartiment environnemental	Éléments principaux d'analyse des impacts de l'installation
<b>Trafic routier</b>	<p>L'impact estimé de l'installation sur le trafic environnant est non négligeable ; au global, il impliquerait ainsi une augmentation de +23,4 % du trafic sur la D621 en direction du nord. En direction du sud, et sur la D650, cet impact sera néanmoins plus modéré, inférieur à 2%.</p> <p>Concernant le trafic PL, il sera particulièrement impacté sur la D650 en direction de l'est (+13,2%) et sur la D621 en direction du nord (+16,9%).</p>
<b>Climat/énergie</b>	<p>L'impact du projet sur les émissions de GES actuelles est faible (+0,16% des émissions régionales).</p>
<b>Bruit, vibrations, nuisances</b>	<p>Au regard des résultats de calcul de contribution du site, le site respectera les niveaux sonores réglementaires en limite de propriété et au niveau des ZER.</p> <p>Le projet n'engendrera pas de vibrations significatives pour les activités et populations environnantes.</p> <p>Le projet n'engendrera pas de pollution lumineuse significative pour les activités, la population et la faune environnantes.</p>
<b>Consommations énergétiques</b>	<p>Par rapport à la situation actuelle (précédente activité agricole), un impact sur les consommations en électricité et en gaz sera observé. Elle restera toutefois limitée aux besoins pour assurer le chauffage et la climatisation des locaux, la recharge des engins et à l'éclairage.</p> <p>Le dimensionnement de l'installation est prévu pour un fonctionnement et une consommation optimaux des équipements de chauffage/climatisation.</p>
<b>Déchets et produits mis en œuvre</b>	<p>La gestion des déchets du site se fera dans le respect de la réglementation et au regard des objectifs nationaux de prévention et de valorisation des déchets et en suivant les filières adaptées et agréées.</p> <p>L'impact de la manipulation de matières dangereuses au sein de l'installation est jugé faible et maîtrisé (impermeabilisation des surfaces, espaces spécifiques de stockage des substances dangereuses...).</p>
<b>Risques</b>	<p>Le projet prendra en compte dans sa conception les risques naturels existants sur le site (remontée de nappe et gonflement des argiles).</p>
<b>Patrimoine culturel et vestiges</b>	<p>Les travaux tiendront compte des éventuelles prescriptions archéologiques liées à la dernière zone de fouilles programmée.</p>